



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

1ER EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 03 DECEMBRE 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 08/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'adopter les statuts de l'Association régionale de prévention et de défense incendie et secours du Nord vaudois, conformément à la décision du Conseil intercommunal du 08.10.2025.**
- 2. d'approuver la modification des statuts qui entrera en vigueur dès son approbation par le Conseil d'Etat, mais au plus tôt le 01 janvier 2027.**

Le Président

Frédéric Duc

la secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

2EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 03 DECEMBRE 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 09/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des Finances et Gestion, et celui de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'approuver la modification des statuts à l'article 30 avec l'ajout du texte « Les communes membres versent à l'association la totalité des montants reçus au titre du volet « élèves pondérés » de la péréquation des besoins structurels ».**

Le Président

Frédéric Duc

la secrétaire :

Murielle Jaquier



**COMMUNE DE DONNELOYE
CONSEIL GENERAL**

3EME EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 03 DECEMBRE 2025

La séance est conduite par le Président, Monsieur Frédéric Duc.

Le Conseil Général de Donneloye

- Vu le préavis no 10/2025 présenté par la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission des finances et de gestion
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- 1. d'accepter le budget d'exploitation 2026 tel que présenté par la Municipalité**

Charges	CHF 4'007'553.95
Revenus	CHF 3'907'650.00
Excédent de charges	CHF 99'903.95

Le Président

Frédéric Duc

la secrétaire :

Murielle Jaquier